VISIO - Organisation des concours

TOO031CONC

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

• Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
• Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
• Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux • Cadres et agents chargés du recrutement et de l'organisation des concours

Pré Requis

Avoir des connaissances en organisation de concours de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Méthodes et moyens pédagogiques

• Ce stage conjugue exposé théorique et modalités pratiques sous forme d'ateliers (réaliser un calendrier de concours, sécuriser l'organisation, composer un jury, assurer l'harmonisation des notes…)
• Support documentaire via PADLET
• Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

• Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
• Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
• Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
• Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.
•

Parcours pédagogique

• Apports réglementaires et jurisprudentiels
- Actualité des concours
- Principe du concours, adaptations et dérogations
- Sources de la réglementation, autorités organisatrices
- Opérations préliminaires
  . Recensement des postes
  . Conventionnement
  . Ouverture des concours
  . Constitution des jurys
  . Examen des conditions pour concourir
- Déroulement des concours
  . Épreuves écrites (convocation des candidats, surveillance, fraude, sujets, durée des épreuves, matériel autorisé, correction)
  . Épreuves orales (durée des épreuves, ruptures d'égalité, fractionnement du jury)
  . Délibérations du jury
- Suites des concours
  . Pour les candidats admis
  . Pour les candidats non admis
  . Contentieux
  .Questions pratiques (rémunération des intervenants…)

• Ateliers
- Élaborer un calendrier de concours
- Constituer un jury de concours
- 8 jours avant les épreuves, dresser un état des lieux de la préparation d'un concours

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialisé dans l'organisation des concours

3 jours pour tout savoir sur l'organisation des concours

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 900.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 770.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org